

1er forum de la Restauration Hors Domicile en Deux-Sèvres

mercredi 6 octobre 2021, par [lpe](#)

Dans un contexte favorable au développement de l'approvisionnement local des cantines scolaires et autres restaurations collectives (EHPAD, entreprises, établissements hospitaliers...), la Chambre d'agriculture et le Département des Deux-Sèvres organisent une rencontre inédite entre les professionnels de la RHD et les acheteurs publics le mercredi 6 octobre 2021 à partir de 14h au Domaine des Loges à Parthenay.

Manger des produits locaux, sains et de qualité à la cantine ou en restauration collective est une attente forte de la société, largement relayée par les médias et sur laquelle les collectivités, à tous niveaux, s'engagent fortement.

Depuis plusieurs années, la Chambre d'agriculture accompagne les projets de relocalisation de l'alimentation en Deux-Sèvres et compte fédérer les acteurs autour de cette même ambition au service des Deux-Sévriens, petits et grands, et pour le développement du territoire.

Ce premier forum s'inscrit dans une démarche globale relative au Projet Alimentaire Territorial (PAT) conduit par le Département des Deux-Sèvres, partenaire de cette opération, et au plus près des producteurs et consommateurs.

Labellisé par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, le PAT des Deux-Sèvres vise à agir pour une alimentation de proximité, saine, durable et accessible à tous.

Ce forum bénéficie également du soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine, et implique aussi bien les communes et EPCI du département que les responsables d'établissements de restauration collective publique.

Réservé exclusivement aux professionnels, ce forum réunira une trentaine d'exposants producteurs, coopératives, entreprises agroalimentaires, qui présenteront leurs produits et savoir-faire aux élus et professionnels de la Restauration collective.

En parallèle de ces rencontres, des conférences seront organisées pour appréhender des problématiques récurrentes en restauration collective.

Ces éléments sont détaillés [sur le site internet de la Chambre d'agriculture 79 / rubrique Territoires.](#)